

FT n°8 Gestion des sites de stockage intermédiaire et lourd

La figure ci-dessous présente des exemples de mise en place de sites de stockage intermédiaire et lourd nécessaires lors de déversement d'hydrocarbures de grande ampleur.

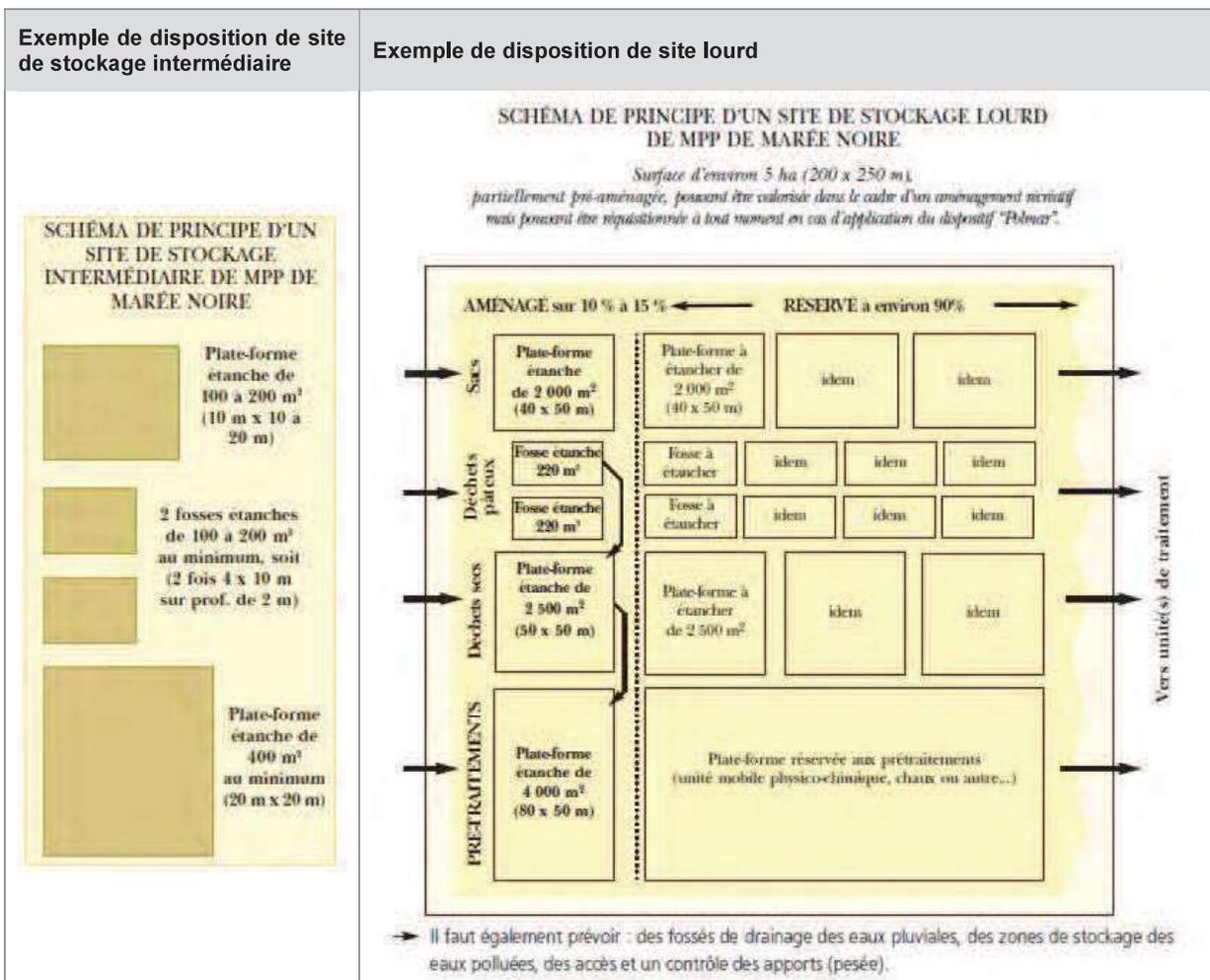


Figure 9 : Exemples de disposition de sites de stockage intermédiaire et lourd (Source : Cedre)

Les recommandations pour la protection et la gestion des sites sont résumées ci-dessous (Source : Cedre) :

SITES DE STOCKAGE INTERMÉDIAIRE

Protection

Réduire au minimum les nuisances à l'environnement par des aménagements adéquats :

- assurer la protection du sol et du sous-sol ;
- assurer le drainage des eaux de percolation et le détournement périphérique des eaux de ruissellement ;
- mettre en place un dispositif de récupération des hydrocarbures par écrémage ou pompage ;
- établir un plan de circulation des engins en sens unique pour faciliter les opérations et limiter le risque de collision sur site ;
- flécher la voirie et réguler l'accès pour éviter de souiller des zones non impactées.

Gestion du site

Gérer un site de stockage nécessite :

- un contrôle technique permanent des opérations (contrôle des produits en entrée et des dépotages, estimation des quantités de DPH et de leur teneur en polluant, tenue d'un cahier consignat tous les mouvements et événements sur le site) ;
- une étanchéité des bennes, conteneurs, plateformes ou fosses de réception des divers types de DPH ;
- une surveillance et un entretien de l'installation (respect des mesures de sécurité, gardiennage, propreté...) ;
- une gestion des eaux pour éviter la dispersion dans le milieu naturel (ruissellement, percolation sur site ou externe dans le cas de la création d'un bassin d'orage) ;
- une organisation du transfert vers les centres de traitement ou éventuellement vers un site de stockage lourd, si activé, pour éviter sa saturation.

SITES DE STOCKAGE LOURD

Protection

Réduire au minimum les dommages et les nuisances à l'environnement par l'aménagement et la gestion du site :

- fosses étanches à l'eau ;
- système d'évacuation des eaux de percolation vers une station de traitement des eaux (déshuileur, lagune de réception des eaux de ruissellement et drainage du site, siphon de sortie avec contrôle de la teneur totale en hydrocarbures) ;
- couverture (film étanche, couvercle) des stockages pleins (alvéoles, conteneurs ou bennes) et détournement périphérique des eaux de ruissellement ; prévoir des événements pour l'évacuation d'éventuels gaz de fermentation ;
- aire de décontamination des engins ;
- contrôles réguliers de la gestion du réseau d'eaux par plusieurs piézomètres placés à l'aval du site, Un piézomètre placé à l'amont du site sert de contrôle (procédure d'échantillonnage et d'analyses normalisées) ;
- alvéoles séparées pour les DPH à forte et faible teneur en polluant. S'ils n'ont pas été incinérés plus en amont dans la filière, mise en place de plateformes de réception des équipements usagés produits par les chantiers (Équipements de Protection Individuelle, absorbants, filets souillés...) ;
- bassins ou cuves pour les liquides ;
- plate-forme de déconditionnement (DPH amenés en big-bags par exemple).

Gestion du site

Mettre en place un plan de circulation des engins pour faciliter les mouvements et limiter les risques d'accidents, avec fléchage et régulation du trafic. Assurer un contrôle technique permanent des entrées et sorties par :

- l'identification des alvéoles ;
- le contrôle des camions à l'aide des bordereaux de suivi et l'identification des DPH ;
- le guidage et le contrôle du déchargement ;
- la tenue d'un cahier d'exploitation consignat tous les mouvements et événements ;
- la surveillance et l'entretien de l'installation (mesures de sécurité, gardiennage, propreté...) ;
- l'ouverture en permanence d'autant de réceptacles que de catégories de DPH venant de l'amont, et prévision de leur durée de vie pour anticiper l'ouverture de nouvelles capacités d'accueil.